

CiDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Aveyron

Catalogue des interventions collectives



VERSION 10/01/2024

05.65.68.18.09

contact@cidffaveyron.fr

SOMMAIRE

3

Le CIDFF de l'Aveyron :

- Notre métier, nos missions et notre équipe.
- Nos axes d'intervention.
- Nos agréments, labels et reconnaissances.

8

Les formations proposées :

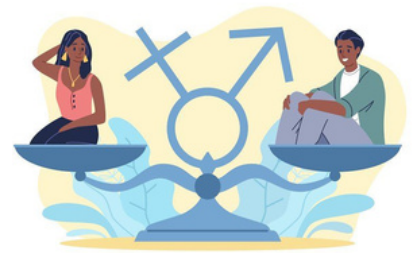
- Informations pratiques sur les modalités d'intervention.
- Formation de sensibilisation à l'égalité professionnelle.
- Formation concernant les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales.
- Formation concernant les risques liés à l'usage d'internet.

Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

En Aveyron, le CIDFF existe depuis 1983 et sous sa forme actuelle depuis 1999. Il est bien identifié par les partenaires sur le département. Depuis 2010, le CIDFF de l'Aveyron a progressivement développé son action passant de 706 personnes informées en 2010 à 899 en 2020 tout secteurs confondus (soit 1426 entretiens).

Nos missions :

- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Favoriser l'accès aux droits des femmes et des familles dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial ;
- Lutter contre toutes les formes de violences et discriminations.

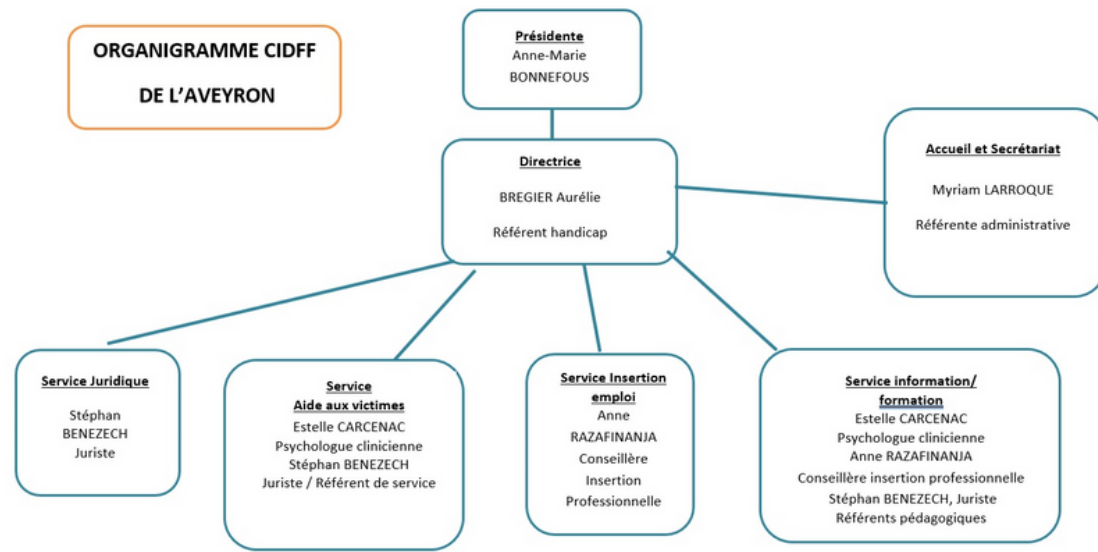


Notre métier :

- Informer les femmes et les familles dans les domaines du droit de la famille, des violences conjugales, du droit international privé, du droit des étrangers etc. ;
- Écouter et orienter les personnes sur les besoins de la vie courante, comme la santé ou la garde des enfants par exemple ;
- Informer et accompagner sur la formation, les métiers et l'emploi, avec la construction de projets personnels et professionnels et l'aide à la recherche d'emploi ;
- Sensibiliser les jeunes par des actions de prévention (cf. catalogue des interventions en milieu scolaire sur notre site internet) ;
- Sensibiliser, informer et former les professionnels de terrain.



Notre équipe



Ces deux approches s'articulent de façon complémentaire pour lever les freins à la mise en oeuvre du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Nos méthodes :

- L'approche par le genre, afin d'identifier, d'analyser et d'agir sur les effets inégalitaires produits par les rapports sociaux de sexe ;
- L'approche intégrée, pour accompagner la mise en oeuvre des conditions nécessaires à l'égalité dans tous les domaines.

Notre force :

- L'appartenance à la Fédération Nationale des CIDFF, qui a développé professionnalismes, compétences et expérience ;
- Nos réseaux professionnels dans le tissu local de partenaires de l'action social, de l'accès aux droits et de l'emploi ;
- La reconnaissance de nos partenaires institutionnels. En effet, le CIDFF est agréé par l'État dans le cadre d'une mission d'intérêt général. Il est également reconnu par l'État comme référent départemental pour les femmes victimes de violences. De plus, le CIDFF travaille en collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et des établissements publics dans la mise en oeuvre de leur politique.
- Notre expérience de plus de 30 ans sur le territoire régional et départemental.
- L'organisation de formation dans des locaux dotés d'outils numériques récents, répondant aux normes de sécurité et accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nos axes d'interventions

AXE 1 : INFORMER SUR LES DROITS

- Informations juridiques (droit de la famille, procédures...) : 619 personnes / 803 entretiens : 594 entretiens au siège ; 209 lors de permanences délocalisées : 6 points de permanences mensuelles, un de permanence bimensuelle et 2 de permanence bimestrielle.
- Information emploi : 107 personnes / 141 entretiens.

Mission d'intérêt Général / Agrément Etat

Art/ D217-1 à D217-10 du Code de l'Action sociale et des Familles

AXE 2 : SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCES

- Prise en charge globale des victimes de toute forme de violences : 619 victimes reçues / 395 victimes accompagnées / 1050 entretiens - 84 fiches VIF.
- Accueil de jour pour les femmes victimes de violences sexistes : 152 femmes victimes en accueil physique (403 passages) dont 11 enfants accompagnants.
- Lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation (LAEO) : 390 femmes dont 68 dans le cadre des permanences.
- Référent départemental femmes victimes de violences conjugales : 259 victimes / 265 entretiens.
- Soutien psychologique : 140 victimes / 598 entretiens.
- 17 bénéficiaires du Téléphone Grave Danger.

AXE 3 : ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

- Lever les freins à l'emploi (articulation des temps de vie, élargissement des choix professionnels, remise en confiance...).
- Accompagner le projet professionnel.
- Dispositifs Accueil, Information, Orientation.

48 personnes dont 47 femmes / 290 entretiens

54 ateliers informatiques / 13 participantes / 102 participations

Label Maison digitale pour l'insertion professionnelle des femmes

AXE 4 : FORMER ET SENSIBILISER

- Violences sexistes et violences intrafamiliales ;
- Prévention de la délinquance et des violences, et éducation à la citoyenneté (cyberharcèlement, risques liés à l'usage d'internet, justice des mineurs...);
- Egalité femmes-hommes ;
- Parentalité ;
- Discriminations.

Organisme de
formation certifié
Qualiopi et référencé
DATA DOCK

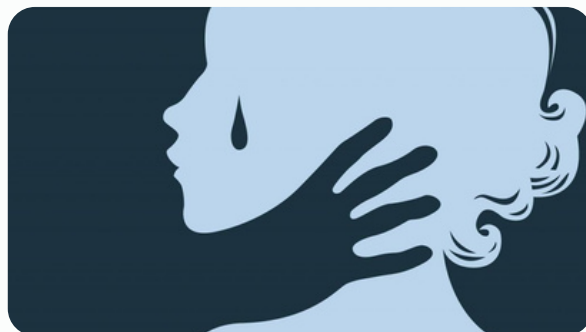
2624 personnes informées / 123 sessions

Nos agréments, labels et reconnaissances

Date	Dénomination	Durée	Labels, certifications : agrément CIDFF, BAV, EICCF, réfèrent violence, REAAP, label
2012	Réfèrent départemental pour les Femmes victimes de violences conjugales	Renouvellement annuel	PIF ... Dispositif mis en place par l'État
2012	Accueil de jour pour les femmes victimes de violences sexistes	Convention triennale	Dispositif mis en place par l'État
22.11.2013	Convention relative à l'hébergement des femmes victimes de violences, en particulier conjugales		Partenaire et signataire
02.12.2014	Protocole relatif aux mains courantes et procès-verbaux de renseignements judiciaires		Partenaire et acteur du protocole
02.11.2015	Téléphone Grave Danger (TGD)		Dispositif
2017	Pacte Territorial d'Insertion 2017-2021		Signataire du Pacte
15.12.2017	SAVS - Service Spécialisé d'aide aux femmes Victimes de Violences Sexistes	3 ans	Reconnaissance réitérée pour une durée de 3 ans à partir du 1er janvier 2021
01.01.2018	DATA DOCK		Référencement
2018	Intégration du CIDFF dans le dispositif des structures "Accueil, information, orientation" du Conseil Régional Occitanie	Annuel	Intégration dans le dispositif AIO et partenaire du Service public Régional de l'orientation
2018	Convention d'objectifs et de moyens avec le ministère de la Justice	Annuel	Aide et soutien aux victimes de violences sexistes dans l'Aveyron, ainsi qu'aux bénéficiaires du dispositif TGD
2019	Maison Digitale pour l'insertion professionnelle des femmes	Convention annuelle	Label de la fondation Orange

01.01.2019	Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances Articles D.217-1 à D.217-10 du Code de l'action sociale et des familles	3 ans	Agrément CIDFF 2019-2021 Projection 2021 : renouvellement demande d'agrément 2021-2023
04.11.2019	Convention - stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre violences au sein du couple et sexistes dans le cadre d'une mesure alternative aux poursuites décidées par le Procureur de la République		Cette convention confiée au CIDFF12 l'organisation, l'animation et le suivi de ces stages en partenariat avec France Addictions 12
2021	Qualiopi		Certification qualité en tant que prestataire de formation
01.01.2022	Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité	5 ans	Agrément CIDFF 2022-2026
13.06.2022	Convention relative à la mise en place de permanences du CIDFF12 au sein de la gendarmerie de Rodez dans le cadre de l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et/ou sexuelles		Convention partenariale
21.06.2022	Convention relative à la mise en place de permanences du CIDFF12 au sein du Commissariat de police de Rodez dans le cadre de l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et/ou sexuelles		Convention partenariale
07.07.2022	Convention de partenariat entre le CIDFF de l'Aveyron, France Victimes 12 et le SPIP de l'Aveyron et du Lot dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales	3 ans renouvelable par tacite reconduction	Convention partenariale
30.06.2023	Protocole de partenariat entre l'ADAVEM et le CIDFF de l'Aveyron pour la mise en œuvre de dispositifs d'aide aux victimes de violences intrafamiliales		Protocole partenarial

Nos formations à destination des professionnel-les



Informations sur les modalités d'intervention proposées

Les formations présentées dans ce catalogue constituent un cadre général de référence. Pour chaque formation proposée, il n'y a pas de prérequis nécessaires pour y participer.

Chacune peut faire l'objet, dans son contenu comme dans sa forme, d'adaptations en fonction du dispositif et de la commande dans laquelle elle s'inscrit. Les modes d'interventions, les durées et les éléments du contenu pédagogique sont donc donnés à titre indicatif et de repérage.

Le CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre minimum de participant-e-s n'est pas atteint. En cas d'annulation, le stagiaire s'étant inscrit et ayant réglé tout ou partie de la prestation sera intégralement remboursé.

Le catalogue contient les formations proposées par le CIDFF avec des dates programmées. Néanmoins, si vous souhaitez organiser une de ces formations sur d'autres dates, merci de prévoir un délai de 3 mois minimum entre la commande et la réalisation de la formation.

Formation à l'égalité professionnelle

Pour qui ?

Formateur-trice-s, responsables de formation, toute personne concernant la mise en oeuvre de formation professionnelle au sein de l'organisme ou toute autre personne concernée par le sujet.

Toute une journée,
le jeudi 07 Mars 2024
Le jeudi 10 Octobre 2024

à la Maison des Associations, 15
avenue Tarayre, 12000 Rodez

En cas de demande d'externalisation
du lieu de formation, veuillez nous
contacter.

Intervenant : chargée d'information et d'accompagnement emploi du CIDFF de l'Aveyron, spécialisée sur la question de l'égalité entre femmes et hommes.

Effectif :

- Groupe de 8 à 12 personnes maximum (des dérogations sont possibles, merci de nous contacter si besoin).

Objectifs généraux :

- Sensibiliser et former à l'égalité professionnelle ;
- Répondre aux nouvelles obligations des organismes de formations.

Objectifs pédagogiques :

- Partager une culture commune pour contribuer à plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle ;
- Intégrer la dimension de genre "Égalité des droits et des chances entre femmes et hommes" dans la définition des plans d'action et des pratiques professionnelles.

Contenu :

- Définition du concept d'égalité et plus largement du vocabulaire lié à l'égalité : de quoi parle-t-on ? ;
- Approche des stéréotypes ou représentations sexuées qui imprègnent notre quotidien ;
- État des lieux des inégalités de genre dans l'emploi ;
- Enjeux de l'égalité dans l'emploi en matière d'orientation et de formation ;
- Cadre législatif : le point sur l'égalité professionnelle, sur les discriminations ;
- Illustrations d'actions et de bonnes pratiques dans l'entreprise.

Méthodes pédagogiques :

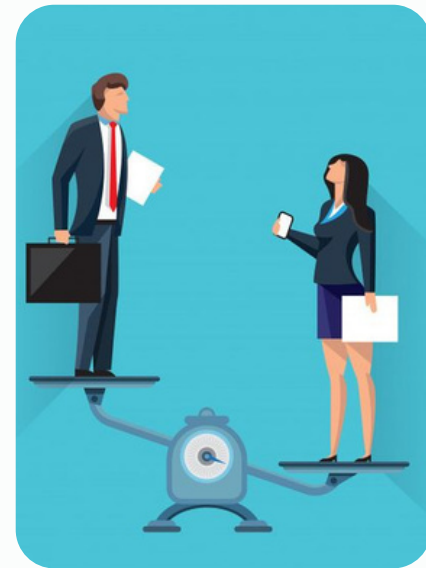
- Apports théoriques, conceptuels et méthodologiques ;
- Méthodes participatives : échange, débriefings, exercices pratiques.

Outils :

- Données statistiques ;
- Support PowerPoint ;
- Mise en situation.

Suivi, évaluation :

- Questionnaire de satisfaction en fin de séance.



Tarifs

- Formation inter : 230€ net de participant/e hors frais de déplacement ;
- Formation intra : 1250€ hors frais de déplacement.



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin d'adaptation concernant des problématiques de santé, veuillez nous contacter au plus vite.

Formation sur les violences sexistes : mieux comprendre, accompagner et orienter les victimes de violences sexistes et intrafamiliales

Pour qui ?

Personnel du secteur social,
médico-social et sanitaire.

Intervenants : psychologue clinicienne et juriste du CIDFF de l'Aveyron.

Effectif :

- Groupe de 17 personnes maximum (des dérogations sont possibles, merci de nous contacter si besoin).

Objectif général :

- Optimiser le repérage, l'information et l'orientation des victimes de violences sexistes et intrafamiliales.

Programme :

1. Politiques publiques de prévention et de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales ;
2. Comprendre les violences commises au sein du couple ;
3. Les conséquences des violences sur la victimes et les victimes collatérales ;
4. La protection de la victime au niveau civil et pénal ;
5. Repérage, posture professionnelle et certificat médical ;
6. Acteurs et dispositifs d'accompagnement en Aveyron.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques, conceptuels et méthodologiques ;
- Questions-réponses.

Outils :

- Données statistiques ;
- Support PowerPoint ;
- Mise en situation.

Suivi, évaluation :

- Questionnaire préalable des attentes et des besoins des participants-es en amont de la formation ;
- Questionnaire de satisfaction des participants-es en fin de séance ;
- Synthèse de l'intervention.

Toute une journée,

Le mardi 23 Avril 2024

Le mardi 15 Octobre 2024

à la Maison des Associations,
15 avenue Tarayre, 12000 Rodez

En cas de demande d'externalisation
du lieu de formation, veuillez nous
contacter.



Tarifs

- Formation inter : 230€ net de participant/e hors frais de déplacement ;
- Formation intra : 1250€ hors frais de déplacement.



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin d'adaptation concernant des problématiques de santé, veuillez nous contacter au plus vite.

Formation sur les dangers liés à l'utilisation d'internet

Pour qui ?

Professionnels

Intervenant : Chargé de Mission formation sensibilisation
Juriste du CIDFF de l'Aveyron.

Effectif :

- Groupe de 8 à 12 personnes maximum (des dérogations sont possibles, merci de nous contacter si besoin).

Objectif général :

- Échanger en vue de mieux connaître et comprendre les atouts et les risques d'internet.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir un socle de connaissances sur internet.
- Permettre une compréhension globale des enjeux de la prévention et du traitement des cyberviolences.

Programme :

- Conseils, présentation des objectifs ;
- Internet en quelques mots ;
- Internet et vie privée : les données personnelles ;
- Les réseaux sociaux : TikTok, Snapchat, Instagram, Facebook ;
- Les personnes mal intentionnées sur internet ;
- Les droits et devoirs sur internet, focus sur les cyberviolences sexistes ;
- L'addiction ;
- Conseils pratiques et règles de prudence.

Méthodes pédagogiques :

- Échanges de questions-réponses.

Outils :

- Support PowerPoint ;
- Vidéos ;
- Affiches.

Suivi, évaluation :

- Questionnaire préalable des attentes et des besoins des participants-es en amont de la formation ;
- Questionnaire de satisfaction des participants-es en fin de séance ;
- Synthèse de l'intervention.

Toute une journée,
Le mardi 19 mars 2024
Le jeudi 7 novembre 2024

à la Maison des Associations,
15 avenue Tarayre, 12000 Rodez

En cas de demande d'externalisation
du lieu de formation, veuillez nous
contacter.



Tarifs

- Formation inter : 230€ net de participant/e hors frais de déplacement ;
- Formation intra : 1250€ hors frais de déplacement.



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin d'adaptation concernant des problématiques de santé, veuillez nous contacter au plus vite.

Nous contacter



15 avenue Tarayre
12000 Rodez



Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h



05.65.68.18.09



contact@cidffaveyron.fr



<https://www.cidffaveyron.fr/>

